

REUNION DU 30 mars 2023

Feuillet n° : 2023/

Le trente mars deux mille vingt-trois à 20h00, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni à la mairie sous la présidence de Bernadette LETANOUX, maire .

Date de la convocation : 20/03/2023 adressée par messagerie électronique le 21/03/2023.

Et publiée par voie d'affichage extérieur à proximité de la porte d'entrée de la mairie le 21/03/2023

Nombre de conseillers en exercice : 15 ; Présents:13 ;Votants :15

Conseillers présents : MM., Yves RUELLAN, Brigitte NICOLAS, Patrice GINGAT, Sophie BARILLE, Stéphane PRULHIÈRE, Sébastien SALIOU, Fabien ALIX, Armel DENIS, Betty CADOT, Carmen MAUDET, Yannick DANIEL, Nadège LESSIRARD,

Conseiller(s) absents : MM., Roseline CAUGANT qui a donné procuration à Brigitte NICOLAS; Patricia CARET qui a donné procuration à Nadège LESSIRARD -

Secrétaire : Brigitte NICOLAS

Ordre du jour : - Présentation de l'état annuel des indemnités versées aux élus ; - Vote des dotations 2023 ; - Vote du programme des investissements 2023 ; - Taux des impôts locaux 2023 ; - Vote des budgets 2023 ;

- Affectation des résultats 2022 ; - Avis sur l'intégration du dispositif « recul du trait de côte » ; - Divers

COMPTE RENDU DE LA DERNIERE REUNION : Les conseillers municipaux approuvent le procès-verbal de la réunion du 08/03/2023 et signent le registre des délibérations.

N° 24-2023– ETAT ANNUEL DES INDEMNITES DES ELUS :

Le maire expose qu'en application des articles 92 et 93 de la loi du 27/12/2019 relative à l'engagement de la vie locale et à la proximité de l'action publique toutes les collectivités territoriales doivent présenter annuellement, et avant le vote du budget, un état des indemnités, de tous les remboursements de frais et des avantages perçus par les élus .Aussi le maire donne-t-il connaissance au conseil municipal du tableau ci-dessous :

ETAT ANNUEL DES INDEMNITES DES ELUS				
(y compris remboursement de frais et avantage en nature)				
		ANNEE 2022		
Réf, Article L2123-24-1-1 de C,G,C,T				
NOM Prénom	Période	Fonction	Rembt Frais /avantage nature	Montant brut
LETANOUX Bernadette	01/01/2022 - 31/12/2022	Maire	néant	24 504,60 €
RUELLAN Yves	01/01/2022 - 31/12/2022	Adjoint/Maire	néant	11 575,08 €
NICOLAS Brigitte	01/01/2022 - 31/12/2022	Adjointe	néant	9 883,98 €
CAUGANT Roseline	01/01/2022 - 31/12/2022	Adjointe	néant	6 361,26 €
GINGAT Patrice	01/01/2022 - 31/12/2022	Adjoint	néant	3 540,78 €
			Total :	55 865,70 €

Le conseil municipal prend acte des indemnités perçues et valide l'état annuel 2022 .

N° 25-2023-VOTE DU PROGRAMME DES TRAVAUX ET ACQUISITIONS 2023 :

Mme Brigitte NICOLAS, adjointe au maire donne lecture du programme des investissements 2023 suivants :

1/BUDGET PRINCIPAL (TTC)						
OBJET	Article		R.A.R TTC	Crédits	TOTAL	Observations
	comptable	opération	2022	2023		
Déficit antérieur	1			77 972,36 €	77 972,36 €	
Emprunts (capital)	1641	OPPI		54 000,00 €	54 000,00 €	
Reversement taxe d'aménagement ZA des dis à SMA	102	OPPI		12 000,00 €	12 000,00 €	
ACQUISITION MATERIEL & MOBILIER						
Acquisition terrain Punel	2111	56		1 000,00 €	1 000,00 €	
panneaux signalisation	2151	5	5 000,00 €	-5 000,00 €	0,00 €	Panneaux sens unique chemin et interdictif 5,51 rue du centre
matériel voirie - espaces verts	21571	5	41 600,00 €	8 900,00 €	50 500,00 €	tondeuse Kubota- reprise John deer 4500€ + nettoyeur haute pression
matériel informatique mairie	2183	10001	1 692,00 €	3 558,00 €	5 250,00 €	ordinateur + logiciel mairie
Fourniture mobilier parvis 1 rue du centre	2158	10008	529,00 €	-529,00 €	0,00 €	bar fleurs + banc
Fourniture table pique-nique enfants sur aire de jeux	2158	53	55,00 €	-55,00 €	0,00 €	

REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE SAINT-BENOIT-DES-ONDES

MAIRIE							Feuillelet n° : 2023/
Pose pare-moineaux & volets	21311	15	5 131,00 €	-5 131,00 €	0,00 €		
Fourniture mobilier	21738	15		1 000,00 €	1 000,00 €	étagères archivage	
JARDIN PEDAGOGIQUE	2312	50	738,00 €	-738,00 €	0,00 €		
BIBLIOTHEQUE:							
Logiciel biblio	2051	13	4 200,00 €		4 200,00 €		
Rénovation murs intérieurs + terrasse	21318	13	5 300,00 €	-3 800,00 €	1 500,00 €		
Ravalement pignon	21318	13	7 300,00 €	-7 300,00 €	0,00 €		
RENOVATION URBAINE 77 RUE DU CENTRE							
Etude de faisabilité	2031	55	4 890,00 €	-4 890,00 €	0,00 €		S° EPE: 2 600€
Travaux de bornage et de démolition	21318	55		50 000,00 €	50 000,00 €	Démolition garage	EMPRUNT : 37 035€
BASE CANOE KAYAKS	2041582	56	10 000,00 €	-4 000,00 €	6 000,00 €		
PASSERELLE PONT DU BIEZ JEAN	2148	57			0,00 €		
TRAVAUX VOIRIE							
Plateau surélevé rue de la baie/pont-benoit	2151	49	11 500,00 €	55 000,00 €	66 500,00 €	Part° Départ & Cne de St méloir - 27500€	S° Amendes Police : 9 000€
Parking camping-cars	2151	31	666,00 €	-666,00 €	0,00 €	rect° branch éclairage	
Aménagement rue des frênes/rue des ormes	2151	47	32 174,78 €	-32 174,78 €	0,00 €	Réfection trottoirs et chaussée	
Remplacement candélabres rue bord de mer	2041582	54	3 523,00 €	-3 523,00 €	0,00 €		
Remplacement candélabres rue du centre	2041582	54		14 600,00 €	14 600,00 €		
Rénovation voirie école et chemin 15 rue du centre	2151	0NA	1 088,00 €	-1 088,00 €	0,00 €		
EFFACEMENT RESEAUX RUE DES ORMES							
Effacement réseaux & éclairage	2041582	51	5 367,00 €		5 367,00 €		
Effacement réseau telecom	238	51	24 580,00 €		24 580,00 €		
EFFACEMENT RESEAUX RUE DE L'ILE VERTE							
Effacement réseaux & éclairage	2041582	41		40 362,08 €	40 362,08 €		
Effacement réseau telecom	238	41		58 900,00 €	58 900,00 €		
RESEAU EAUX PLUVIALES							
Dotation annuelle à la Cté d'Agglo	2046	21		8 060,00 €	8 060,00 €		
ENROCHEMENT DIGUE	2148	10009	224,00 €	- 224,00 €	- €		
CREDITS POUR IMPREVUS	20	OPFI		7 000,00 €	7 000,00 €		
Total :			165 557,78 €	323 233,66 €	488 791,44 €		
2/ CAMPING (HTVA)							
Matériel informatique et téléphonique	2183	78		2 000,00 €	2 000,00 €	ordinateur, imprimante	
Mobilier	2184	78		3 000,00 €	3 000,00 €	tables pique-nique	
Modernisation terrain (provision)	2145	78		111 022,62 €	111 022,62 €		
Dépenses imprévues	020			8 000,00 €	8 000,00 €		
Total:			0,00 €	124 022,62 €	124 022,62 €		
3/ LOTISSEMENT DES ONDES (HTVA)							
Provision travaux d'aménagement	011-66-022			136 571,05 €	136 571,05 €		
Total:				136 571,05 €	136 571,05 €		

Après délibération le conseil municipal,

- Approuve le programme des travaux et des acquisitions ci-dessus et donne pouvoir au maire pour la signature des actes et pièces relatifs à la préparation et à l'exécution de ces investissements.

N° 26-2023-REVISION DOTATIONS ET INDEMNITES DIVERSES 2023 :

Le conseil municipal révisé de 6% à compter du 01/01/2023 le montant des dotation et indemnité ci-après :

- Achat de fournitures scolaires : 39.27€/élève
- Indemnité de gardiennage de l'église : 384.78€ /an .

N° 27-2023-VOTE DES TAUX DES IMPOTS LOCAUX 2023 :

L'équilibre budgétaire se réalise avec un produit attendu de 367 985.00€ .Mme Le maire présente l'état 1259 comportant les bases prévisionnelles , les produits prévisionnels de référence, les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales .

Le taux de la taxe d'habitation , figé de 2020 à 2022 , est de nouveau voté à compter de 2023 .Cette taxe ne concerne plus que les résidences secondaires , les locaux meublés non affectés à l'habitation principale et , sur délibération , les logements vacants depuis plus de deux ans .

Mme le maire propose de maintenir les taux comme suit :

Feuillet n° : 2023/

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 36.67%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 51.48%
Taxe d'habitation : 15.61%

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés,

décide de fixer les taux communaux pour l'année 2023 comme suit :

Taxe Foncière sur le bâti : **36.67%**
Taxe Foncière sur le non bâti : **51.48%**
Taxe d'habitation : **15.61%**

N° 28-2023-VOTE DES BUDGETS 2023 :

Mme Brigitte NICOLAS, Adjointe au maire, après avoir présenté le programme des investissements 2023, donne lecture des propositions de budgets équilibrés en dépenses et recettes à :

COMMUNE :	Fonctionnement :	962 990.18€
	Investissement :	488 791.44€
CAMPING :	Fonctionnement :	223 176.45€
	Investissement :	124 022.62€
LOTISSEMENT DES ONDES :		
	Fonctionnement :	228 940.08€ (y compris les mouvements de stocks)
	Investissement :	92 369.03€ (y compris les mouvements de stocks)

Après délibération et à l'unanimité des membres, le conseil municipal, vote les budgets 2023

N° 29-2023-AFFECTATION DES RESULTATS 2022 :

Le conseil municipal décide l'affectation des excédents 2022 au financement des investissements pour les montants suivants :

BUDGET PRINCIPAL: **243 530.14€** à inscrire au compte 1068.

CAMPING DES ONDES : **0.00€** à inscrire au compte 1068 ;

N° 30-2023-AVIS SUR L'ADHESION AU DECRET FIXANT LA LISTE DES COMMUNES OPTANT POUR UN ACCOMPAGNEMENT DE L'ETAT AUX RISQUES LIES AU REcul DU TRAIT DE CÔTE :

Yves Ruellan, adjoint au maire , expose les motivations et les conditions d'adhésion à l'opération d'accompagnement de l'Etat pour la préparation des actions d'urbanisme et d'aménagement du territoire des communes soumises aux conséquences du recul du trait de côte .

En effet beaucoup de communes du littoral connaissent des difficultés liées à l'érosion du rivage provoquée par l'élévation du niveau de la mer .

L'Etat propose un accompagnement technique et financier sur les travaux d'analyse du risque et la préparation d'une cartographie .

Vu la mise en place du Plan de Prévention des Risques de Submersion Marine le 25/08/2016 ;
Considérant la situation géographique de la commune et l'existence de la digue de la duchesse Anne ;
Considérant l'absence de relevés faisant état d'un recul du trait de côte au droit de la commune ;

Après délibération , le conseil municipal , émet un avis défavorable à cette proposition de l'Etat.

**N° 31-2023-:DECISION DU MAIRE AU TITRE DE LA DELEGATION DU
CONSEIL MUNICIPAL :**

Feuillet n° : 2023/

Le maire informe le conseil municipal de sa décision en date du 09/03/2023 portant renouvellement du contrat de maintenance de la hotte de la cuisine et de la VMC de la salle polyvalente auprès de la société AIR+NET OUEST de Pocé les bois (35500) pour le prix de 625€ ht / an .

DIVERS :

- **Conservatoire du Littoral :** Le maire donne lecture du compte rendu de la dernière réunion du 14 mars 2023 dans lequel il est fait état des mesures relatives à la protection du gravelot à collier interrompu : - limitation du fauchage de la digue , chiens tenus en laisse, matérialisation de la zone de nidification à Cherruieux, projet de panneaux informatifs, implication de la maison de la baie du Vivier-sur-mer avec la création de trois emplois civiques chargés de sensibiliser les usagers .
- **St Benoît de France :** Participation de la commune au rassemblement prévu au mois de mai 2024 (probablement le we du 9/5) à Saint-Benoit-sur-loire (Loiret) .Le conseil municipal soutient cette opération et s'engage à participer à ce rassemblement.
- **Lutte contre la prolifération des ragondins :** L'association des digues et marais poursuit son soutien financier aux piégeurs du marais (1€ par pièce) et invite le référent local à contacter Mr Benoît Roupi de l'ASA .
- **Randonnée de Pâques :** Les conseillers municipaux volontaires se retrouveront le 10 avril à 10h00 à la mairie pour l'organisation de cette animation .
- **Inauguration du réseau des bibliothèques du marais blanc :** Le maire rappelle la cérémonie prévue demain à Hirel .

→* *Récapitulatif des délibérations : n°s 24-2023 ;25-2023 ;26-2023;27-2023;28-2023;29-2023 ;30-2023.31-2023*

→* *Signatures des membres présents:*

Bernadette LETANOUX	
Yves RUELLAN	
Brigitte NICOLAS	
Roseline CAUGANT	ABSENTE
Patrice GINGAT	
Sophie BARILLE	
Stéphane PRULHIERE	
Sébastien SALIOU	
Fabien ALIX	
Armel DENIS	
Betty CADOT	
Patricia CARET	ABSENTE
Carmen MAUDET	
Yannick DANIEL	
Nadège LESSIRARD	

Le maire,

